



Le présent document a pour objet de présenter :

- les conditions générales d'utilisation et de vente de la Plateforme éditée et exploitée par Stedy, applicables aux entreprises clientes

*en vigueur au [15/01/2020]*

- les conditions générales d'utilisation du Blog édité et exploité par Stedy

*en vigueur au [15/01/2020]*

## Conditions Générales d'Utilisation et de Vente des Services de la Plateforme StedY

applicables aux entreprises clientes

En vigueur au 15/01/2020

StedY (ci-après désignée « StedY ») est une société par actions simplifiée, au capital de 200.000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 844 821 702, dont le siège social est sis 19, rue du 4 Septembre 75002 Paris ; code APE 7112B ; TVA intracommunautaire : FR 36 844821702 ; Téléphone : 04.13.42.16.15. ; adresse électronique [contact@stedy.io](mailto:contact@stedy.io).

StedY édite et exploite une Plateforme de mise en relation i) de Clients, leur permettant de décrire leurs activités et leurs besoins en Missions et ii) de Talents, leur permettant de présenter leur profil et de se positionner sur les Missions des Clients, principalement dans les secteurs du conseil en ingénierie et du marketing.

La Plateforme est accessible depuis le site internet de StedY, à l'adresse suivante : <https://www.stedy.io/> sur ordinateur ou sur appareil mobile (notamment tablette et smartphone).

**Directeur de la publication** : Lionel Reversat

Le Site internet de StedY est hébergé par :

Site et application : AWS

Hébergeur : Amazon Web Services Amazon.com Legal Department 410 Terry Avenue North P.O. Box 81226 Seattle, WA 98108-1226 - USA <http://aws.amazon.com>

Localisation technique : Paris, France

Blog : Gandi

Hébergeur : Gandi SAS 63-65 boulevard Masséna 75013 Paris

Localisation technique : Paris, France

### **1. OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente des Services de la Plateforme (ci-après désignées « CGUV ») ont pour objet de définir i) les conditions dans lesquelles un Visiteur du Site peut devenir Client de la Plateforme et utiliser toute ou partie de ses Services ainsi que ii) les droits et obligations des Utilisateurs, de StedY et/ou de ses Filiales le cas échéant.

Les CGUV se complètent de la Charte des données personnelles et des cookies de StedY et le cas échéant, de conditions particulières d'utilisation et de vente conclues par StedY avec le Client, ces dernières prévalant sur les CGUV en cas de contradiction.

Toute visite du Site, toute utilisation de la Plateforme et/ou de ses Services seront réputées être intervenues sur le territoire français.

## **2. ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE**

Tous les Utilisateurs sont invités à prendre connaissance attentivement des CGUV et de la Charte des données personnelles et des cookies de StedY avant de visiter et/ou d'utiliser le Site puisqu'elles régissent son accès et son utilisation. Il est recommandé à l'Utilisateur d'en imprimer une copie afin de pouvoir s'y référer ultérieurement.

Toute visite et/ou utilisation de la Plateforme et/ou de ses Services impliquent de la part des Utilisateurs leur acceptation pleine et entière des CGUV et de la Charte des données personnelles et des cookies de StedY.

En cas de refus des CGUV et/ou de la Charte des données personnelles et des cookies de StedY, les Utilisateurs doivent quitter la Plateforme et ne plus utiliser ses Services.

Les CGUV et la Charte des données personnelles et des cookies de StedY sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct présent sur le Site.

StedY peut modifier les CGUV à tout moment. L'Utilisateur est invité à les consulter aussi fréquemment que possible. Les modifications sont opposables aux Visiteurs dès leur publication sur la Plateforme. Un courriel électronique est adressé aux Clients afin qu'ils acceptent les nouvelles CGUV.

## **3. DEFINITIONS**

Les termes, mots ou expressions commençant par une majuscule dans les CGUV ont la signification qui leur est donnée ci-dessous, qu'ils soient employés au pluriel comme au singulier :

<u>Cagnotte solidaire</u> :	cagnotte solidaire attachée à chaque Talent et financée par StedY dont le fonctionnement est défini par l'article 13 des CGUV
<u>Client</u> :	toute personne morale inscrite sur la Plateforme et ayant créé un Compte
<u>Client Basic</u> :	Client bénéficiant de l'Offre Basic gratuite
<u>Client Premium</u> :	Client ayant souscrit à l'Offre Premium payante
<u>Collaborateurs du Client</u> :	personnes physiques, dirigeants et/ou préposés salariés, opérant au sein de la personne morale du Client
<u>Compte</u> :	espace virtuel personnel attribué à chaque Client sur la Plateforme
<u>Compte Administrateur</u> :	Compte à partir duquel le Client dispose des droits d'administration
<u>Compte Rendu d'Activité</u> :	compte rendu mensuel d'exécution de la Mission
<u>Contenu</u> :	toute information, donnée, texte, image, son, vidéo, plan, schéma, logo, marque, dénomination sociale, enseigne et plus généralement tout autre contenu, rédactionnel, graphique, sonore ou autre, quel qu'en soit le support de communication

<u>Corpus contractuel</u> :	ensemble contractuel dans lequel est formalisé la Proposition Technique et Financière
<u>Droits de Propriété Intellectuelle</u> :	droits faisant l'objet d'un titre de propriété intellectuelle et/ou d'une protection légale au titre du Code de la propriété intellectuelle et/ou d'une protection jurisprudentielle ou contractuelle, que ces droits soient enregistrés ou le résultat de contrats de cession ou de licence, et plus généralement, tous autres droits de propriété intellectuelle, littéraire et artistique et/ou industrielle (tels marque, dessins et modèles...), incluant pour les besoins des présentes, également tous droits de la personnalité (droit à l'image, droit à la vie privée...)
<u>Filiales</u> :	StedY Liberty et StedY Portage
<u>Mission</u> :	expression des besoins du Client
<u>Offre Premium</u> :	offre payante de Services souscrite par le Client par voie d'abonnement
<u>Outil d'Intelligence Artificielle</u> :	logiciel sur lequel StedY dispose de tous les droits et autorisations nécessaires pour son exploitation dans le cadre de la Plateforme et de ses Services et fonctionnant grâce à des algorithmes d'intelligence artificielle, concourant à la mise en relation des Clients et des Talents
<u>Plateforme</u> :	plateforme de mise en relation des Talents et des Clients, éditée et exploitée par StedY sur le Site
<u>Profil</u> :	présentation de l'entreprise du Client
<u>Profil Utilisateur</u> :	Compte à partir duquel le Client et/ou ses Collaborateurs disposent des droits d'utilisation de tout ou partie des Services
<u>Proposition Technique et Financière</u> :	document récapitulatif l'ensemble des conditions tarifaires et techniques d'exécution de la Mission conformément au Corpus contractuel choisi
<u>Réunion Technique</u> :	réunion technique entre le Client, le Talent et/ou un StedYer
<u>Services</u> :	ensemble des services gratuits et/ou payants proposés par StedY sur la Plateforme
<u>Site</u> :	site internet de StedY accessible à l'adresse suivante : <a href="https://www.stedy.io/">https://www.stedy.io/</a> ou toute autre adresse que StedY choisira d'exploiter
<u>Sites Internet Tiers</u> :	sites internet et réseaux sociaux tiers à StedY et à ses Filiales

<u>StedY Liberty</u> :	[.....]
<u>StedY Portage</u> :	[.....]
<u>StedYer</u> :	personne physique ayant la qualité de conseiller de la Plateforme
<u>StedYer Dédié</u> :	StedYer attiré au Client Premium
<u>StedYvent</u> :	évènement de mise en relation des Talents et des Clients, limité dans le temps et accessible sur la Plateforme
<u>StedYvent Dédié</u> :	StedYvent offrant des opportunités de Missions proposées par un seul et même Client
<u>StedYvent Thématique</u> :	StedYvent offrant des opportunités de Missions relevant d'une même thématique (régionale, sectorielle...) et proposées par plusieurs Clients
<u>Talent</u> :	personne physique majeure ou personne morale qui propose à des fins strictement professionnelles, via la Plateforme, ses compétences en ingénierie et/ou en marketing pour l'exécution d'une Mission en qualité d'indépendant, de salarié en mode ESN ou de salarié porté
<u>Utilisateur</u> :	le Visiteur et/ou le Client
<u>Visiteur</u> :	toute personne qui visite le Site

#### **4. CONDITIONS D'ACCESSIBILITE A LA PLATEFORME ET AUX SERVICES**

##### **4.1 Conditions d'accessibilité à la Plateforme**

La Plateforme est accessible aux Utilisateurs à condition qu'ils disposent de l'équipement et de la connexion suffisants pour accéder à Internet et/ou aux réseaux de télécommunication mobile et qu'ils les mettent à jour régulièrement. Les coûts d'équipements, de connexion et/ou de consommation sont à la charge exclusive des Utilisateurs.

Compte tenu des différences de formats existant entre la version fixe et la version mobile du Site, l'ergonomie de la Plateforme peut être différente et certaines de ses fonctionnalités peuvent être positionnées différemment selon la version consultée.

StedY se réserve le droit de faire évoluer, à tout moment, la Plateforme et/ou les Services afin de les améliorer. StedY informera les Utilisateurs de la nature de ces évolutions lors de leur mise en ligne.

##### **4.2 Conditions d'accessibilité aux Services**

Seuls les Clients s'étant inscrit sur la Plateforme et ayant créé un Compte, pourront utiliser les Services.

Le Client devra nécessairement être une personne morale, représentée par une personne physique juridiquement capable et habilitée à contracter au nom et pour le compte de la personne morale.

La Plateforme et ses Services sont destinés aux Clients dans le cadre exclusif de leur activité professionnelle.

## **5. INSCRIPTION, IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE**

### **5.1 Inscription**

L'inscription est réalisée directement par le Client à partir de la Plateforme, depuis le Site. Cette inscription est obligatoire pour créer un Compte.

L'inscription consiste à remplir le formulaire d'inscription accessible à partir du bouton « s'inscrire » figurant sur la page d'accueil de la Plateforme. Lors de cette inscription, le Client doit expressément déclarer avoir lu et accepté les CGUV en cochant la case prévue à cet effet. A défaut, l'inscription ne peut pas être finalisée.

Une fois le formulaire complété, l'inscription doit être validée par le Client depuis un lien hypertexte accessible à partir d'un courriel électronique envoyé à l'adresse email renseignée par le Client.

Une fois l'inscription validée, le Client accepte d'être contacté par un StedYer afin notamment que celui-ci l'aide à qualifier son besoin et lui apporte toute l'assistance nécessaire à l'Utilisation de la Plateforme et de ses Services.

### **5.2 Identifiant et mot de passe**

L'adresse email renseignée par le Client au moment de son inscription constitue son identifiant. Le Client a la possibilité, à tout moment, de modifier son adresse email liée à son identifiant à partir de son Compte.

Le mot de passe est choisi par le Client lors de la validation de son inscription. Le Client a la possibilité, à tout moment, de modifier son mot de passe à partir de son Compte. En cas de perte, le Client a la possibilité de réinitialiser son mot de passe.

L'identifiant et le mot de passe du Client lui sont strictement personnels.

Pour des impératifs de sécurité, StedY recommande au Client de procéder régulièrement à la réinitialisation de son mot de passe à partir de son Compte et de se déconnecter de son Compte à chaque fois qu'il termine une session de travail.

Dans le cas où le Client suspecte ou constate une utilisation non conforme de son identifiant, de son mot de passe et/ou de son Compte, il s'engage à en informer immédiatement StedY par courriel électronique [contact@stedy.io](mailto:contact@stedy.io) et/ou par téléphone 04 13 42 16 15.

## **6. CREATION DU COMPTE**

Le Client accède à son Compte à partir de la page d'accueil de la Plateforme, en renseignant son identifiant et son mot de passe dans la rubrique « Me connecter ».

Un seul Compte peut être créé par le Client. StedY supprimera tout Compte supplémentaire créé pour une même personne morale (même numéro de SIREN).

La création d'un Compte donne accès gratuitement aux Services inclus dans l'Offre Basic.

Le Client peut choisir d'accéder à davantage de Services en souscrivant, dès la validation de son inscription puis à tout moment, à l'Offre Premium payante. Les conditions d'abonnement à l'Offre Premium sont présentées à l'article 12.1 des CGUV.

### **6.1 Création du Profil du Client**

Le Client est invité à créer le Profil de son entreprise.

Tous les champs obligatoires signalés par un astérisque doivent être remplis par le Client. StedY encourage toutefois le Client à compléter au maximum l'ensemble des champs proposés lors de la complétude de son Profil, pour une utilisation optimale des Services.

Pour le Client Premium, un StedYer Dédié se charge de lui compléter son Profil, sous réserve que le Client lui transmette les informations nécessaires à cette fin.

Le Client est également invité à compléter son Profil avec des images (photographies, dessins, logos, ...). Le Client s'engage à télécharger des images répondant au standard de qualité de StedY. Dans le cas contraire, le Client en est averti au moment du téléchargement de l'image.

Pour le Client Premium, un StedYer se charge de la réalisation des photos par un photographe professionnel.

### **6.2 Usage strictement personnel et à des fins uniquement professionnelles**

Le Client étant nécessairement une personne morale, il s'engage à ce que le Compte ne soit utilisé que par ses Collaborateurs dûment autorisés.

Le Client s'engage, pour lui-même comme pour ses Collaborateurs dûment autorisés, à n'utiliser la Plateforme, son Compte, le(s) Profil(s) Utilisateur(s) et/ou l'un ou plusieurs de se(s) Service(s) que pour un usage strictement personnel et à des fins uniquement professionnelles.

## **7. VALIDATION PAR STEDY DU COMPTE AVANT LA PUBLICATION DU PROFIL DU CLIENT**

StedY procède obligatoirement à la validation du Compte du Client avant toute publication de son Profil sur la Plateforme. Le Client accepte et reconnaît expressément qu'à défaut de validation de son Compte par StedY, il ne peut utiliser les Services.

StedY vérifie l'existence légale de l'entreprise du Client. A ce titre, StedY se réserve la possibilité de demander au Client de lui fournir un extrait K-bis de son entreprise ou tout autre document équivalent datant de moins de 15 jours.

L'homogénéité du graphisme de la Plateforme contribuant fortement à sa notoriété, StedY refusera de valider le Compte tant que les images téléchargées par le Client ne seront pas conformes au standard de qualité de StedY.

StedY ne procède à aucune autre vérification concernant notamment l'exactitude, la véracité, la fiabilité du Contenu fourni par le Client et/ou des droits y afférents.

Si le Client a souscrit à l'Offre Premium, StedY vérifie que le paiement y afférent a été encaissé.

Une fois ces vérifications effectuées, StedY valide le Compte du Client. Dès cette validation, le Client autorise StedY à publier son Profil sur la Plateforme. Celui-ci sera accessible aux Visiteurs, aux Talents et/ou aux autres Clients de la Plateforme.

StedY se réserve le droit de refuser de valider tout Compte qui aura été créé par une entreprise directement ou indirectement concurrente de StedY et/ou de ses Filiales.

## **8. ADMINISTRATION DU COMPTE PAR LE CLIENT**

Le Client est seul responsable de l'administration de son Compte.

### **8.1 Mise à jour constante par le Client du Contenu qu'il fournit**

Le Client s'engage à mettre à jour, sans délai, tout Contenu fourni qui ne serait plus exact ou pour lequel il ne disposerait plus des droits et autorisations nécessaires pour son utilisation, sa représentation, sa reproduction et/ou sa diffusion sur la Plateforme.

### **8.2 Compte Administrateur et Profil Utilisateur**

Le Compte Administrateur du Client Basic constitue le Profil Utilisateur par défaut. Le Client Basic ne peut pas créer de Profil Utilisateur supplémentaire.

Le Client Premium peut créer, lui-même ou via son StedYer Dédié, depuis son Compte, un ou plusieurs Profil(s) Utilisateur(s) supplémentaire(s) afin d'inviter un ou plusieurs de ses Collaborateurs à rejoindre son Compte. Le Client Premium définit et gère, pour chaque Profil Utilisateur, les droits y associés.

Chaque Collaborateur invité par le Client Premium reçoit par courriel électronique un lien hypertexte lui permettant d'accéder à son Profil Utilisateur et de créer son mot de passe. Le Client Premium est responsable de la conservation et/ou de l'utilisation par ses Collaborateurs de leurs identifiant et mot de passe dans les mêmes conditions que celles exposées à l'article 5.2 des CGUV. Le Client Premium s'engage à porter ces conditions à la connaissance des Collaborateurs bénéficiant d'un Profil Utilisateur et d'en assurer le respect par tous moyens.

Le Collaborateur bénéficiaire d'un Profil Utilisateur ne peut pas modifier le Profil du Client Premium. Il peut créer des Missions, les rattacher à des StedYvents Thématiques et/ou créer des StedYvents Dédiés. Le Client s'engage à supprimer le Profil Utilisateur d'un Collaborateur dès lors que celui-ci ne fera plus partie de son entreprise.

Le choix et la validation des Talents sont réalisés par le Client et/ou le Collaborateur bénéficiaire d'un Profil Utilisateur, selon le processus interne défini par le Client.

Le Client doit veiller à ce que chacun de ses Collaborateurs utilise le Profil Utilisateur par défaut ou tout Profil Utilisateur supplémentaire conformément aux CGUV. A défaut, le Client doit immédiatement en informer StedY par courriel électronique [contact@stedy.io](mailto:contact@stedy.io) et/ou par téléphone 04 13 42 16 15.

## **9. UTILISATION DU COMPTE PAR LE CLIENT**

Dès la publication de son Profil sur la Plateforme, le Client crée une ou plusieurs Missions qu'il associera à un ou plusieurs StedYvents.



Le Client autorise également StedY à mettre en avant sur la page « accueil » de son Compte une sélection de Talents, en fonction notamment du Profil renseigné par le Client.

### **9.1 Création d'une Mission par le Client**

Ce Service est accessible à l'ensemble des Clients.

La création d'une Mission est réalisée depuis le Compte du Client. Il s'agit d'une étape obligatoire afin que le Client utilise les Services de la Plateforme.

Une Mission consiste pour le Client à exprimer ses besoins et exigences de manière claire et détaillée dans sa recherche d'un Talent, à préciser le Corpus contractuel proposé ainsi que le processus de choix du Talent (tests techniques / tests de personnalité / questionnaire / ...).

Tous les champs obligatoires signalés par un astérisque doivent être remplis par le Client. StedY encourage toutefois le Client à compléter au maximum l'ensemble des champs proposés lors de la création de la Mission, pour une utilisation optimale des Services.

Pour le Client Premium, son StedYer Dédié prend en charge la rédaction de la Mission, sous réserve que le Client lui ait transmis les informations nécessaires.

Une Mission correspond à la recherche d'un Talent. Il appartient au Client de créer autant de Missions qu'il recherche de Talents.

Le Client peut créer et soumettre à la publication autant de Missions qu'il le souhaite.

### **9.2 Accès et/ou création de StedYvents**

L'accès et/ou la création de StedYvents sont réalisés depuis le Compte du Client. Il s'agit d'une étape obligatoire afin que le Client utilise les Services de la Plateforme.

Les StedYvents sont des événements éphémères, limités dans le temps et publiés sur la Plateforme. Les StedYvents ont pour objet de valoriser les opportunités de Missions du Client auprès des Talents. Le Client y associe une ou plusieurs Missions afin que les Talents puissent les consulter et y répondre le cas échéant.

Les Visiteurs ont accès aux StedYvents mais pas aux Missions qui y sont associées. Seuls les Talents et les Clients ont un accès complet aux StedYvents et aux Missions.

#### **9.2.1 Les StedYvents Thématiques**

Ce Service est accessible à l'ensemble des Clients.

Les StedYvents Thématiques permettent aux Clients, sur une période de temps limitée, de faire la promotion de leurs opportunités de Missions dans un seul et même StedYvent, créé par la Plateforme selon une thématique commune telle que la zone géographique, le secteur d'activité des Clients ou encore les domaines d'expertise recherchés. Les StedYvents Thématiques sont accessibles à partir du Compte du Client. Il appartient au Client d'associer une ou plusieurs de ses Missions à un ou plusieurs StedYvents Thématiques. Cette opération pourra également être effectuée par les StedYers.

#### **9.2.2 Les StedYvents Dédiés**

Ce Service est réservé aux Clients Premium.

Les StedYvents Dédiés permettent au Client Premium, sur une période de temps limitée, de faire la promotion de ses seules opportunités de Missions dans le cadre d'un évènement qui lui est propre et réservé.

Les StedYvents Dédiés sont créés par le Client Premium ou son StedYer Dédié. Les dates d'ouverture et de fermeture du StedYvent Dédié sont définies par le Client Premium et/ou son StedYer Dédié.

Tous les champs obligatoires signalés par un astérisque doivent être remplis par le Client Premium. StedY encourage toutefois le Client à compléter au maximum l'ensemble des champs proposés lors de la création du StedYvent Dédié, pour une utilisation optimale des Services.

Le Client Premium dispose de la possibilité de créer autant de StedYvents Dédiés qu'il le souhaite et d'y associer une ou plusieurs de ses Missions.

### **9.3 Validation par StedY des Missions et des StedYvents Dédiés avant leur publication**

Une fois la ou les Mission(s) associée(s) à un StedYvent, le Client doit, depuis son Compte, les soumettre à StedY pour validation aux fins de publication.

StedY vérifie la complétude de chaque Mission et de chaque StedYvent Dédié ainsi que l'adéquation de la Mission au StedYvent Thématique dans lequel le Client souhaite la publier. StedY ne procède à aucune autre vérification concernant notamment leur exactitude, leur véracité, leur fiabilité et la titularité des droits y associés, lesquels dépendent de l'entière responsabilité du Client.

StedY se réserve notamment le droit de ne pas valider la création d'une Mission et/ou d'un StedYvent Dédié ainsi que le rattachement d'une Mission à un StedYvent Thématique, dès lors qu'ils ne correspondent pas à la finalité et/ou aux objectifs de la Plateforme.

### **9.4 Classement, référencement et déréférencement des Missions et des StedYvents publiés sur la Plateforme**

Une Mission est obligatoirement publiée au sein d'un StedYvent Thématique ou d'un StedYvent Dédié pendant une période de temps définie.

Hormis les cas de mise en avant consistant en des actions manuelles permettant de faire apparaître des StedYvents sur le page d'accueil, les Missions et les StedYvents seront présentés par date de publication, en fonction de leur maturité, i.e les StedYvents dont la fin de période d'apparition sera la plus proche apparaîtront avant les autres.

Les Missions et/ou les StedYvents Dédiés des Clients Premium peuvent faire l'objet d'une mise en avant spécifique sur la Plateforme sous forme d'une éditorialisation sur la page d'accueil du Site.

Le Client, de lui-même ou via un StedYer, peut, à tout moment, modifier et/ou dépublier prématurément sa Mission et/ou son StedYvent Dédié.

StedY peut également dépublier prématurément la Mission et/ou le StedYvent Dédié dès lors que la Mission aura été pourvue.

## **9.5 Présentation des Talents présélectionnés par un StedYer**

Ce Service est accessible à l'ensemble des Clients.

Les réponses des Talents à une Mission publiée par le Client ne sont pas directement accessibles par le Client.

S'appuyant sur l'Outil d'Intelligence Artificielle de la Plateforme, un StedYer procède à une présélection des Talents parmi les réponses postées. Le StedYer peut également procéder à une recherche de Talents sur la Plateforme afin de les présélectionner pour la Mission en fonction du Profil recherché.

Le StedYer effectue cette sélection en identifiant les Talents les plus pertinents pour répondre efficacement aux besoins présentés par le Client dans sa Mission, en prenant en compte notamment son potentiel d'engagement sur la Mission ainsi que le savoir-être et le savoir-faire des Talents.

Le StedYer présente au Client une liste de trois Talents présélectionnés dont les profils détaillés sont mis à disposition du Client via son Compte. Le StedYer fait ses meilleurs efforts pour présenter cette liste dans les 48 heures ouvrées de la publication de la Mission. Ce délai n'est toutefois qu'indicatif et ne saurait engager la responsabilité de StedY dans l'hypothèse où un délai plus long serait nécessaire.

## **9.6 Recherche de Talents directement par le Client Premium**

Ce Service est réservé aux Clients Premium.

Afin de procéder directement à une recherche de Talent pour une Mission donnée, le Client Premium accède au moteur de recherche multicritères depuis son Compte.

A partir d'une requête, le Client Premium peut créer une ou plusieurs alerte(s) afin d'être tenu informé de la publication sur la Plateforme d'un nouveau Talent répondant à ses critères de recherche. Chaque alerte est notifiée au Client Premium par courriel électronique.

Depuis son Compte, le Client Premium peut modifier et/ou supprimer la ou le(s) alerte(s) créée(s) et définir la fréquence de réception des notifications.

Si le Client Premium repère un Talent susceptible de répondre à la Mission, ce Talent est soumis par le Client Premium à son StedYer Dédié. Ce Talent sera intégré à la liste des trois Talents présélectionnés par son StedYer Dédié.

## **9.7 Processus de choix d'un Talent par le Client**

Ce Service est accessible à l'ensemble des Clients.

Pour chacun des trois Talents présélectionnés et listés par un StedYer, le Client a le choix, via son Compte, de poursuivre le processus de choix du Talent ou de refuser le Talent. Le Client est, à ce titre, parfaitement libre de ses choix et ses décisions, lesquels relèvent de sa seule initiative.

Si aucun des trois Talents présélectionnés n'est retenu par le Client, il est contacté par un StedYer qui est chargé de comprendre l'écart entre les besoins du Client et les Talents refusés. Si d'autres Talents sont disponibles sur la Plateforme, le StedYer propose au Client un ou plusieurs nouveaux Talents (dans

la limite de trois Talents) répondant aux besoins actualisés du Client. Ce mode de fonctionnement pourra se répliquer jusqu'à satisfaction du Client ou la fin de la période de publication du StedYvent.

Dans le cas où le Client poursuit le processus de choix avec un ou plusieurs Talent(s) présélectionnés, il sollicite un StedYer afin que celui-ci organise une Réunion Technique avec chacun des Talents pré-retenus par le Client.

La Réunion Technique est en principe une réunion physique. Toutefois, si le Client ou le Talent sont dans l'impossibilité de se déplacer, la Réunion Technique peut avoir lieu en ligne.

A l'issue de cette Réunion Technique, le Client valide ou refuse, via son Compte, le Talent pré-retenu.

## **10. CONTRACTUALISATION**

Trois types de Corpus contractuels sont proposés via la Plateforme : i) Mission en Freelance, ii) Mission en mode ESN, et iii) Mission en Portage, telles que détaillées ci-dessous.

Le choix du Corpus contractuel relève de la seule responsabilité du Client et du Talent et est subordonné au respect des conditions légales et réglementaires le régissant ainsi qu'aux dispositions des CGUV.

Chaque Corpus contractuel est conclu avec StedY, StedY Liberty ou StedY Portage selon le Corpus contractuel choisi, chacune disposant toujours de la liberté de ne pas le conclure en cas de non-respect par le Client et/ou le Talent des conditions légales et réglementaires et des dispositions des CGUV.

### **10.1 Mission en mode ESN (Entreprise de Services du Numérique)**

Un StedYer formalise une Proposition Technique et Financière reprenant les conditions tarifaires et techniques qu'il a négociées avec le Client pour la réalisation de la Mission avec le concours du Talent pré-retenu et le suivi de la Mission.

Une fois la Proposition Technique et Financière validée, le StedYer organise la signature des contrats composant le Corpus contractuel.

Deux contrats sont signés par StedY :

- i) un contrat de prestation de services entre le Client et StedY, par lequel le Client confie à StedY la réalisation et le suivi de l'exécution de la Mission ;
- ii) un contrat de travail entre StedY et le Talent, pour l'exécution de la Mission sous l'organisation, l'autorité et le contrôle exclusifs de StedY.

Les relations des parties à ces deux contrats sont régies par les articles 1710 et s. du Code civil et par les dispositions du Code du travail. Toute disposition légale ou réglementaire d'ordre public régissant le mode ESN prévaut sur les présentes CGUV en cas de contradiction.

### **10.2 Mission en Freelance**

Un StedYer formalise une Proposition Technique et Tarifaire reprenant les conditions tarifaires et techniques d'exécution de la Mission, en sous-traitance, par le Talent. Cette Proposition Technique et

Financière intègre la Commission due par le Client à StedY Liberty, égale à 11 % du montant du prix HT facturé par le Talent à StedY Liberty.

La Proposition Technique et Financière est soumise par le StedYer au Client et au Talent pour validation. Si le Client et/ou le Talent sont en désaccord avec la Proposition Technique et Financière présentée, ils sont invités à en informer le StedYer.

Une fois la Proposition Technique et Financière validée, le StedYer organise la signature des contrats composant le Corpus contractuel.

Deux contrats sont signés par StedY Liberty :

- i) un contrat d'entreprise entre le Client et StedY Liberty, par lequel le Client confie à StedY Liberty l'exécution et le suivi de la Mission en ayant recours à la sous-traitance du Talent ;
- ii) un contrat de sous-traitance entre StedY Liberty et le Talent, par lequel StedY Liberty confie au Talent, sous-traitant, l'exécution de la Mission.

Les relations des parties à ces deux contrats sont régies par la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 modifiée relative à la sous-traitance. Toute disposition légale ou réglementaire d'ordre public régissant la sous-traitance prévaut sur les présentes CGUV en cas de contradiction.

### **10.3 Mission en portage**

Le Client et le Talent négocie directement ensemble les éléments essentiels de l'exécution de la Mission en portage salarial.

Un StedYer spécialement rattaché à StedY portage formalise une Proposition Technique et Tarifaire reprenant les éléments essentiels de l'exécution de la Mission tels que négociés librement par le Client et le Talent. Cette Proposition Technique et Financière intègre la Commission due par le Client à StedY Portage, égale à 16 % du montant du prix HT de la Mission négocié entre le Client et le Talent pour l'exécution de la Mission.

Une fois la Proposition Technique et Financière validée, le StedYer organise la signature des contrats composant le Corpus contractuel.

Deux contrats sont signés par StedY Portage :

- i) un contrat commercial de prestation de portage salarial entre le Client et StedY Portage, reprenant les éléments essentiels de la négociation de la Mission ayant eu lieu entre le Talent et le Client ;
- ii) un contrat de travail en portage salarial entre StedY Portage et le Talent, pour l'exécution de la Mission.

Les relations des parties à ces deux contrats sont régies par les articles L. 1254-1 et suivants, D. 1254-1 et R. 1254-2 et suivants du Code du travail. Toute disposition légale ou réglementaire d'ordre public régissant le portage salarial prévaut sur les présentes CGUV en cas de contradiction.

## **11. SUIVI DE L'EXECUTION DE LA MISSION**

Le suivi de l'exécution de la Mission est réalisé dans les conditions du Corpus contractuel.

Un Compte Rendu d'Activité mensuel sur l'exécution de la Mission est accessible sur le Compte du Client. Le Client s'engage, via son Compte, à valider ou contester le Compte Rendu d'Activité dans les 15 jours de sa mise à disposition, sans pouvoir le modifier.

La validation du Compte Rendu d'Activité par le Client déclenche la facturation du Client par StedY, StedY Liberty ou StedY portage dans les conditions du Corpus contractuel.

En cas de contestation, le Client expose, via son Compte, le(s) motif(s) de sa contestation dans les 15 jours de la mise à disposition du Compte Rendu d'Activité. Un StedYer intervient auprès du Talent et du Client afin de traiter le(s) motif(s) de la contestation. Le Client est invité à valider le Compte Rendu d'Activité corrigé.

A la fin de l'exécution de la Mission, le Client et le Talent, via leur Compte respectif, s'engagent à remplir un questionnaire d'évaluation de la Mission. Chaque questionnaire d'évaluation complété est accessible par le Client et le Talent, via leur Compte respectif.

## **12. CONDITIONS FINANCIERES**

### **12.1 Abonnement à l'Offre Premium**

#### **12.1.1 Prix de l'abonnement**

Le prix de l'abonnement à l'Offre premium et les éventuelles réductions de prix sont indiqués dans la fiche tarifaire de StedY en vigueur au jour de la souscription de l'abonnement par le Client et accessible sur la Plateforme. Sauf mention contraire, ce prix est exprimé en euros et hors taxes. Ce prix ne comprend pas les coûts de services souscrits auprès de tiers, notamment les fournisseurs d'accès internet.

#### **12.1.2 Durée de l'abonnement, renouvellement et dénonciation**

L'abonnement à l'Offre Premium est conclu pour une durée minimum de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date de souscription par le Client.

Il sera ensuite reconduit tacitement pour des périodes successives de 12 mois, sauf dénonciation par le Client de son abonnement à l'échéance. Cette dénonciation doit être adressée par le Client à StedY par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse postale indiquée à l'article 23 des CGUV au plus tard un (1) mois avant la date d'échéance de l'abonnement.

#### **12.1.3 Facturation et conditions de règlement de l'abonnement**

L'abonnement à l'Offre Premium implique le paiement par le Client d'un prix mensuel forfaitaire, d'avance, par prélèvement SEPA sur le compte bancaire du Client pour lequel il aura préalablement communiqué à StedY une autorisation de prélèvement dûment complétée, accompagnée d'un RIB.

Les mensualités sont prélevées à compter de la date de souscription de l'abonnement.

Le Client s'engage à communiquer sans délai à StedY ses nouvelles coordonnées bancaires et une nouvelle autorisation de prélèvement, accompagnée de son RIB, en cas de changement.

L'abonnement à l'Offre Premium fait l'objet de factures mensuelles envoyées par tout moyen au Client.

Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité de retard exigible le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture et sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux d'intérêt de la pénalité de retard est égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date du règlement. Le Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur à l'égard de StedY d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros, sous réserve pour StedY de demander une indemnisation complémentaire sur justification. En outre, tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et, par priorité, à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

#### **12.1.4 Révision des conditions tarifaires de l'abonnement**

Les conditions tarifaires de l'abonnement à l'Offre Premium peuvent être révisées à tout moment par StedY. Le Client Premium en est informé par tout moyen utile au moins un (1) mois avant la date d'échéance de son abonnement. Les nouvelles conditions tarifaires s'appliquent à compter du renouvellement de l'abonnement à l'Offre Premium, sauf dénonciation par le Client de son abonnement à l'échéance dans les conditions visées à l'article 12.1.2 des CGUV.

### **12.2 Prix de la prestation du Corpus contractuel**

#### **12.2.1 Prix de la prestation**

Le prix de la prestation facturé au Client par StedY, StedY Liberty ou StedY Portage est défini dans les conditions du Corpus contractuel choisi.

#### **12.2.2 Facturation et conditions de règlement**

Sauf autre accord entre les parties, le Client est facturé par StedY, StedY Liberty ou StedY Portage mensuellement, après validation par le Client du Compte Rendu d'Activité dans les conditions de l'article 11 des CGUV.

Sauf autre accord entre les parties, le règlement des factures est réalisé par le Client à quarante-cinq (45) jours par virement bancaire, aux coordonnées bancaires figurant sur la facture.

Les factures seront envoyées au client, par email ou par courrier en fonction de son souhait.

Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité de retard exigible le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture et sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux d'intérêt de la pénalité de retard est égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date du règlement. Le Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur à l'égard de StedY, StedY Liberty ou StedY Portage, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros, sous réserve pour d'une indemnisation complémentaire demandée sur justification. En outre, tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et, par priorité, à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

### **13. CAGNOTTE SOLIDAIRE**

StedY s'engage à financer une Cagnotte Solidaire attachée à chaque Talent. Le montant crédité par StedY dans la Cagnotte Solidaire est égal à 1 % du prix de la prestation facturé au Client dans les conditions du Corpus contractuel. Ce montant n'est versé dans la Cagnotte Solidaire que si la Mission a été entièrement et parfaitement exécutée et une fois les prestations intégralement payées.

Chaque Talent décide librement d'attribuer le montant de sa Cagnotte Solidaire à l'une des grandes familles de solidarité présélectionnées par StedY. Chaque famille de solidarité est incarnée par un projet concret qu'elle définit librement et qui change au fil du temps, porté par un acteur (association, start-up...) de l'économie sociale et solidaire.

#### **14. OBLIGATIONS, RESPONSABILITES ET GARANTIES DE L'UTILISATEUR**

Sans préjudice des obligations prévues aux autres articles des CGUV, chaque Utilisateur s'engage à respecter les obligations ci-après exposées, à en assumer la responsabilité et à en garantir StedY et/ou ses Filiales dans les conditions ci-après exposées.

De manière générale, l'Utilisateur s'engage, à tout moment dès son accès à la Plateforme, à être en conformité avec l'ensemble des normes légales et réglementaires en vigueur, à disposer de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires, à respecter les droits des autres Utilisateurs, des Talents et plus généralement de tout tiers ainsi que toutes les dispositions des CGUV.

L'Utilisateur s'engage et se porte fort du respect de ses obligations, et plus généralement de l'ensemble des dispositions des CGUV, tant par lui-même que par ses Collaborateurs.

##### **14.1 Concernant le Contenu fourni par l'Utilisateur**

Dans le cadre de l'accès et/ou de l'utilisation de la Plateforme et/ou de tout ou partie de ses Services, chaque Utilisateur s'engage :

- à vérifier en amont qu'il dispose de l'intégralité des droits, notamment des Droits de Propriété Intellectuelle, sur le Contenu qu'il fournit ainsi que des autorisations nécessaires à l'utilisation, à la publication et à la diffusion dudit Contenu, que ce dernier concerne son entreprise, ses Collaborateurs et/ou ses partenaires et plus généralement tout tiers. L'Utilisateur en assume seule la responsabilité.
- à fournir un Contenu nécessaire, exact, complet, actualisé, respectant la législation ou une réglementation locale, nationale ou internationale en vigueur et ne portant en aucune manière atteinte aux droits des tiers.

L'Utilisateur est seul responsable de l'exactitude, de la complétude, de l'actualisation et de la conformité du Contenu qu'il décide librement de fournir et de voir publier, comme des conséquences qui y sont attachées.

L'Utilisateur se doit d'apprécier si la fourniture du Contenu et sa publication sont susceptibles de lui être préjudiciables. Dès lors que l'Utilisateur a librement et expressément consenti à cette fourniture et à cette publication, il se doit d'en assumer seul les éventuelles conséquences, sans que StedY et/ou ses Filiales puissent en être inquiétées de quelle que manière que ce soit.



L'Utilisateur s'interdit de fournir tout Contenu qui serait de nature, de quelle que manière que ce soit, à constituer une violation de la législation ou d'une réglementation locale, nationale ou internationale en vigueur, et notamment tout Contenu à caractère trompeur ou de nature à induire en erreur, illicite, contraire aux bonnes mœurs et/ou attentatoire à la pudeur ou encore tout Contenu à caractère raciste, politique, discriminatoire.

L'Utilisateur s'interdit de fournir tout Contenu qui serait de nature, de quelle que manière que ce soit, à porter atteinte aux droits des tiers, notamment en matière de Droits de Propriété Intellectuelle.

L'Utilisateur s'engage sans délai à mettre à jour tout Contenu fourni.

StedY se réserve le droit de vérifier le Contenu fourni par l'Utilisateur, sans que cette vérification ne puisse être de nature à engager la responsabilité de StedY de quelle que façon que ce soit. L'Utilisateur s'engage à justifier de l'exactitude desdites informations dans les plus brefs délais et sur simple demande de StedY.

L'Utilisateur autorise expressément StedY et/ou ses Filiales, à titre non exclusif, à exploiter, et notamment reproduire, représenter, utiliser, publier, diffuser et distribuer le Contenu sur la Plateforme et/ou sur tout autre support de communication ainsi que, le cas échéant, modifier et adapter le Contenu à sa charte graphique et/ou aux formats de ses supports, pour le monde entier et pour toute la durée d'utilisation par l'Utilisateur de la Plateforme et/ou de tout ou partie des Services.

Aux fins de promouvoir la Plateforme et/ou les Services, StedY et/ou ses Filiales sont autorisées par l'Utilisateur à reproduire sa dénomination sociale, son nom commercial, ses marques et/ou logos, comme ceux de son groupe, à titre de références sur la Plateforme comme sur tout autre support marketing, publicitaire et/ou commercial, pendant la durée d'utilisation de la Plateforme et des Services par l'Utilisateur et pendant les cinq (5) années suivantes.

#### **14.2 Concernant l'accès et l'utilisation de la Plateforme et/ou de tout ou partie de ses Services**

Dans le cadre de l'accès et/ou de l'utilisation de la Plateforme et/ou de tout ou partie de ses Services, chaque Utilisateur s'engage :

- à y accéder et/ou à les utiliser dans le strict respect des CGUV ;
- à y accéder et/ou à les utiliser de manière licite, en respectant strictement la finalité ;

L'Utilisateur est seul responsable de la manière dont il accède et utilise la Plateforme et ses Services.

Il s'interdit notamment d'utiliser la Plateforme et/ou ses Services et/ou son Contenu, à des fins commerciales, publicitaires, lucratives ou à des fins d'exercice d'activités illégales ou frauduleuses.

L'Utilisateur s'interdit de permettre à un tiers, quel qu'il soit et de quelle que manière que ce soit, d'utiliser à sa place et/ou pour son propre compte la Plateforme, ses Services et/ou son Contenu. La création du Compte et les droits y attachés sont strictement personnels à l'Utilisateur et ne peuvent être cédés ou transférés à un tiers, de quelle que manière que ce soit.

L'Utilisateur s'interdit, de quelle que manière que ce soit, de faire obstacle ou restreindre l'accès et/ou l'utilisation normale de la Plateforme, de ses Services et de son Contenu, et plus généralement d'empêcher leur bon fonctionnement par quelque moyen que ce soit.

L'Utilisateur s'interdit d'envoyer, de recevoir sciemment, de transférer, de télécharger, d'utiliser ou de réutiliser des documents qui ne respectent pas les normes de StedY en matière de Contenu telles qu'elles sont détaillées dans les CGUV.

L'Utilisateur s'interdit d'envoyer ou d'obtenir l'envoi de documents promotionnels ou publicitaires non sollicités ou non autorisés ou toute autre forme de sollicitation similaire (spam).

L'Utilisateur s'interdit de transmettre sciemment des données, d'envoyer ou de télécharger des documents contenant des virus, chevaux de Troie (Trojan horses), vers (worms), bombes logiques (time bombs), enregistreurs de frappes (keystroke loggers), logiciels espions (spyware), logiciels publicitaires (adware) ou tout autre programme malveillant ou code informatique similaire destiné à nuire au fonctionnement de tout logiciel ou matériel informatique.

L'Utilisateur s'interdit d'accéder, sans autorisation, interférer avec, porter atteinte ou nuire à :

- toute partie de la Plateforme ;
  - tout équipement ou réseau sur lequel est stocké la Plateforme ;
  - tout logiciel utilisé dans le cadre de l'exploitation de la Plateforme ;
  - tout équipement, réseau ou logiciel détenu ou utilisé par une tierce partie.
- à disposer des aptitudes, des équipements matériels et logiciels et d'une connexion internet nécessaires et dans leur version la plus à jour, pour accéder et/ou utiliser la Plateforme et ses Services, quel que soit leur support de diffusion ;

L'Utilisateur reconnaît et accepte les caractéristiques et les limites de l'Internet et leurs conséquences éventuelles sur l'accessibilité, la disponibilité et les performances de la Plateforme et/ou de ses Services.

Il incombe à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées i) afin de sauvegarder son Contenu et ii) de se protéger et de ne pas véhiculer, lors de son accès et/ou de son utilisation de la Plateforme et/ou des Services, tout virus ou tout programme informatique de nature à causer des dommages aux personnes ou aux biens.

- à préserver le caractère strictement confidentiel de son identifiant et de son mot de passe ainsi que ceux de ses Collaborateurs ;

L'Utilisateur est entièrement responsable de la conservation, de l'utilisation et/ou de la diffusion de son identifiant et de son mot de passe ainsi que ceux de ses Collaborateurs, chacun devant les maintenir strictement confidentiel.

Sauf faute de sa part, StedY ne saurait être tenue responsable des conséquences de l'utilisation de l'identifiant et/ou du mot de passe d'un Utilisateur ou de l'un de ses Collaborateurs par tout tiers et/ou desdits identifiants et/ou mots de passe.

- à avoir, en toutes circonstances, un comportement loyal et professionnel, que ce soit l'égard des autres Utilisateurs, des Talents et plus généralement de toute personne avec laquelle il entre en relation ;

L'Utilisateur s'engage à décrire le plus précisément et le plus exactement possible son entreprise et ses besoins, à collaborer activement et à répondre promptement aux sollicitations qui lui seront destinées dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et de ses Services.

L'Utilisateur s'engage à n'être mis en relation avec les Talents présélectionnés qu'au travers des Services de la Plateforme et à ne pas contracter directement avec un Talent rencontré via la Plateforme. Dans le cas où l'Utilisateur souhaite contracter directement avec un Talent après que ce dernier ait déjà participé à l'exécution d'une Mission de cet Utilisateur via la Plateforme, il s'engage à contacter un stedYer pour en connaître les conditions.

L'Utilisateur s'interdit de modifier, altérer, copier, représenter, reproduire, dupliquer, diffuser, publier, exploiter et/ou distribuer de quelque façon que ce soit, tout élément (notamment matériel et logiciel) de la Plateforme ainsi que le Contenu des autres Utilisateurs et des Talents, sans le consentement préalable et écrit de StedY et/ou de ses Filiales ou des Utilisateurs et Talents concernés.

L'Utilisateur s'interdit d'harcéler, de quelle que manière que ce soit et pour quelle que raison que ce soit, tout autre Utilisateur et tout Talent.

- à respecter la législation et la réglementation locale, nationale ou internationale en vigueur, notamment en matière fiscale et sociale ;

En aucun cas, l'utilisation de la Plateforme et de ses Services ne saurait dispenser l'Utilisateur du respect de ces règles, et notamment du respect de la législation fiscale et sociale ou encore de la réglementation applicable à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

L'Utilisateur est à ce titre seul responsable de l'accomplissement des formalités administratives, fiscales et sociales lui incombant.

- L'Utilisateur est seul responsable du choix du Talent pré-retenu et du choix du Corpus contractuel, ainsi que du respect de ses obligations dans ce cadre.

### **14.3 Faculté d'alerte**

Chaque Utilisateur a la possibilité d'alerter StedY et/ou ses Filiales de tout Contenu fourni/publié et de tout comportement adopté par un autre Utilisateur ou par un Talent et qu'il estimerait contraires aux CGUV ou aux Conditions Générales d'Utilisation applicables aux Talents, à l'adresse email suivante : [contact@stedy.io](mailto:contact@stedy.io)

L'Utilisateur accepte que son Contenu et son comportement puissent faire l'objet d'un contrôle de la part de StedY et/ou de ses Filiales et éventuellement, entraîner l'application des articles 18.2 et 18.3 des CGUV.

### **14.4 Garanties et assurances**

L'Utilisateur garantit StedY et/ou ses Filiales contre toute plainte, réclamation, action, revendication, engagées par tout tiers à leur encontre dès lors qu'elles trouveront leur origine dans un manquement quelconque de l'Utilisateur aux présentes obligations et plus généralement aux CGUV, sans qu'une faute ne puisse être imputée à StedY et/ou à ses Filiales ou en l'absence de tout cas de force majeure.

En conséquence, l'Utilisateur indemniserà, à première demande, StedY et/ou ses Filiales de toute perte et de tout préjudice dont elles seraient victimes dans ce cadre et supportera tous les frais et coûts, y compris les frais de procédure et tout honoraire d'avocats raisonnable, les charges et condamnations, notamment à dommages et intérêts y afférant.

L'Utilisateur déclare et garantit être assuré, à ses frais, auprès d'une société d'assurances notoirement solvable représentée en France, garantissant tous dommages, quels qu'ils soient, pouvant survenir à l'occasion de l'utilisation qu'il fait de la Plateforme et de tout ou partie de ses Services et de ses suites. L'Utilisateur s'engage à maintenir en vigueur sa police d'assurances pendant toute la durée de l'utilisation de la Plateforme et de ses Services et de ses suites. L'Utilisateur s'engage à remettre à StedY, à première demande, une copie de son attestation d'assurance de responsabilité civile (générale et/ou professionnelle), datée de moins de 6 mois.

## **15. OBLIGATIONS, RESPONSABILITES ET GARANTIES DE STEDY**

Sans préjudice des obligations prévues aux autres articles des CGUV, StedY s'engage, de manière générale, à se conformer aux normes légales et réglementaires en vigueur et à disposer de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires pour l'accès et/ou l'utilisation de la Plateforme et de ses Services.

La responsabilité de StedY ne pourra toutefois être engagée que si la faute de StedY ou de l'un de ses sous-traitants dans la bonne exécution de ses obligations découlant des CGUV, est établie de manière certaine et qu'elle a été la cause exclusive d'un dommage effectif et direct subi par l'Utilisateur. StedY sera exonérée de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable, soit à l'Utilisateur, soit au fait, imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure.

StedY n'est pas responsable des préjudices indirects que l'Utilisateur subirait, tels que :

- perte de bénéfices, de chiffre d'affaires, d'activité ou de recettes ;
- interruption de l'activité ;
- perte d'économies escomptées ;
- perte d'opportunités commerciales, de clientèle ou de réputation ; ou
- toute autre perte ou préjudice indirect ou consécutif.

StedY s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer au mieux l'accès et l'utilisation de la Plateforme et de ses Services.

### **15.1 Finalité de la Plateforme et de ses Services**

La finalité de la Plateforme et de ses Services étant de mettre en relation des Clients et des Talents pour répondre aux besoins du plus grand nombre de Clients, StedY ne saurait garantir notamment :

- le résultat de cette mise en relation, et notamment le fait que les Utilisateurs trouveront nécessairement un Talent répondant à leurs besoins et exigences spécifiques et/ou acceptant d'exécuter la Mission proposée ;
- les compétences et la qualité du travail mis en avant par les Talents via la Plateforme ;
- la signature par StedY, ses Filiales ou le Talent du Corpus contractuel, chacune des parties restant libre jusqu'à cette signature de ses choix et décisions.

StedY ne saurait être tenue responsable dans le cas où les Utilisateurs, comme les Talents, auraient fourni un Contenu erroné, incomplet ou périmé et/ou n'auraient pas procédé dès que possible à son actualisation, ni des conséquences de cette fourniture et de la publication d'un tel Contenu. StedY ne sera pas responsable notamment en cas d'usurpation d'identité.

### **15.2 Utilisation, publication et communication du Contenu fourni par l'Utilisateur**

StedY s'engage à n'utiliser, à publier et à communiquer à ses Filiales, le Contenu fourni par l'Utilisateur que dans le strict respect de la finalité de la Plateforme et de ses Services. A ce titre, l'Utilisateur lui donne tous droits et autorisations nécessaires à ce titre.

StedY peut également communiquer à des tiers le Contenu fourni par l'Utilisateur, à la demande de ce dernier ou à la demande de toutes autorités administratives ou judiciaires.

### **15.3 Accessibilité et sécurité de la Plateforme**

StedY fait ses meilleurs efforts afin que l'accès à la Plateforme soit disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et pour assurer l'exploitation de sa Plateforme et de ses Services dans les meilleures conditions.

L'accès et/ou l'utilisation de la Plateforme et de ses Services pourront toutefois être momentanément interrompus pour cause de maintenance ou de mise à jour. Dans toute la mesure du possible, les Utilisateurs en seront informés à l'avance.

Tout dysfonctionnement dans l'accès et/ou l'utilisation de la Plateforme et/ou de tout ou partie de ses Services imputable à i) un équipement, de quelle que nature que ce soit, non approprié de l'Utilisateur, ii) une utilisation par l'Utilisateur non conforme aux CGUV, iii) une défaillance propre au fournisseur d'accès internet de l'Utilisateur ou iv) à tout autre cas de force majeure, ne saurait être de nature à engager la responsabilité de StedY.

StedY ne garantit pas que l'accès et/ou l'utilisation de la Plateforme et de ses Services soient exempts de toutes i) interruption inopinée, ii) survenance de bugs, virus, iii) perte, altération, destruction de données, iv) intrusion malveillante malgré les mesures de sécurité mises en place et v) erreur, vice ou tout autre défaut. StedY ne garantit pas que le matériel de l'Utilisateur (ordinateur ou appareil mobile) ne subira aucune perte et aucun dommage. StedY fera ses meilleurs efforts pour y remédier dans les plus brefs délais dès qu'elle en aura eu connaissance.

StedY n'est pas responsable de la présence sur la Plateforme de liens hypertextes dirigeant vers des Sites Internet Tiers qu'elle n'aura pas mis à disposition de l'Utilisateur et dont elle ignorait le caractère illicite.

StedY est susceptible de publier tout ou partie du Contenu sur des Sites Internet Tiers, et notamment des réseaux sociaux tels Facebook, Twitter, Instagram et YouTube. StedY n'a aucun contrôle sur ces Sites Internet Tiers et les présentes CGUV ne s'appliquent pas aux sociétés que StedY ne contrôle pas ou dont StedY n'est pas propriétaire ou aux actes de personnes que StedY n'emploie pas et ne supervise pas. L'Utilisateur est donc invité à vérifier les conditions d'utilisation publiées sur les Sites Internet Tiers. Il est rappelé que le Contenu pourrait donc rester accessible en ligne sur ces Sites Internet Tiers après la fin de l'Utilisation de la Plateforme et des Services par l'Utilisateur.

#### **15.4 Assurance et garantie financière**

StedY et ses Filiales déclarent et garantissent avoir souscrit auprès de [.....] une assurance civile générale et professionnelle dans le cadre de leur activité respective et couvrant le territoire [.....]. Elles s'engagent à maintenir en vigueur leur police d'assurances pendant toute la durée d'exercice de leur activité.

Dans le cadre du Corpus contractuel de sous-traitance, StedY Liberty déclare que sauf délégation de paiement du maître de l'ouvrage, elle garantit les paiements dus au Talent par une caution personnelle et solidaire souscrite auprès de [.....] et couvrant le territoire [.....].

Dans le cadre du Corpus contractuel de portage salarial, StedY Portage déclare et garantit avoir souscrit une garantie financière auprès de [.....] et couvrant le territoire [.....] conformément à l'article L. 1254-26 du Code du travail.

#### **16. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

16.1 StedY et/ou ses Filiales sont propriétaires et/ou disposent de tous les droits d'exploitation, notamment commerciale, du Site, de la Plateforme, des Services, de leurs technologies, de leurs bases de données, de leur Contenu et plus généralement de tous les éléments les composant. Ils sont protégés par tous Droits de Propriété Intellectuelle et ne peuvent faire l'objet d'aucune représentation, reproduction, modification, adaptation, utilisation, duplication, diffusion, publication, distribution par tout Utilisateur, et plus généralement par tout tiers et par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite et préalable de StedY et/ou ses Filiales.

Les droits d'utilisation concédés à l'Utilisateur par les CGUV sont strictement limités aux seules utilisations qui y sont autorisées. Ces droits d'utilisation sont réservés à un usage privé, personnel, non exclusif et conforme à la finalité de la Plateforme et de ses Services, pour la seule durée d'utilisation de la Plateforme et de ses Services par l'Utilisateur. Aucun autre droit, et notamment aucun droit de propriété, n'est consenti à l'Utilisateur.

16.2 Les marques commerciales, logos et marques de service et modèles de StedY et ses Filiales présents sur la Plateforme sont des marques ou des modèles déposés et non déposés de StedY sont protégés par les lois françaises et internationales en la matière.

L'Utilisateur ne pourra pas utiliser, reproduire, dupliquer, copier, vendre, revendre, modifier, de quelque manière que ce soit, les marques commerciales, logos et marques de service et modèles de StedY et ses Filiales, sans autorisation écrite préalable.

16.3 Toute violation par l'Utilisateur des dispositions de l'article 16.1 des CGUV sera susceptible de constituer un acte de contrefaçon et en tout état de cause, sera de nature à engager sa responsabilité civile et/ou pénale.

16.4 La cession des Droits de Propriété Intellectuelle afférents au(x) livrable(s) résultant de l'exécution de la Mission est définie dans le Corpus contractuel signé entre StedY, StedY Liberty ou StedY Portage, le Client et le Talent.

16.5 L'Utilisateur s'interdit de créer un lien hypertexte pointant vers la Plateforme, sans autorisation préalable de StedY.

## **17. DONNEES PERSONNELLES - COOKIES**

Les données à caractère personnel de l'Utilisateur que StedY et/ou ses Filiales sont amenées à traiter dans le cadre de l'accès et/ou de l'utilisation de la Plateforme et de ses Services ainsi que les cookies déposés sur l'appareil de l'Utilisateur, sont traités conformément à la Charte des données personnelles et des cookies de StedY.

## **18. SUSPENSION ET SUPPRESSION DU COMPTE – RESILIATION DE L'ABONNEMENT A L'OFFRE PREMIUM**

### **18.1 Suspension et suppression du Compte par le Client**

Si le Client souhaite suspendre ou supprimer son Compte, il devra en faire la demande par courriel électronique à l'adresse email suivante : [contact@StedY.io](mailto:contact@StedY.io) en précisant son identifiant.

Le Client peut, à tout moment, demander la suspension de son Compte, afin que les éléments publics liés à son Compte (Profil, Mission, StedYvent Dédié) ne soient plus temporairement visibles pendant le temps de la suspension. Cette suspension n'empêche pas le Client d'accéder à son Compte et n'interrompt pas l'abonnement à l'Offre Premium pour lequel le Client Premium s'engage à poursuivre les paiements pendant la période de suspension.

Le Client peut, à tout moment, demander la suppression de son Compte. Cette demande de suppression entraîne la clôture du Compte du Client qui ne peut plus, à compter de la date de la clôture du Compte, accéder à son Compte, utiliser la Plateforme et ses Services. Il appartient au Client avant la clôture du Compte de sauvegarder le Contenu de son Compte. La clôture du Compte du Client Premium ne l'exonère pas du paiement de son abonnement à l'Offre Premium jusqu'à son échéance sauf résiliation anticipée de son abonnement dans les conditions prévues à l'article 18.3 des CGUV.

La suspension ou la suppression du Compte sont confirmées au Client par courriel électronique.

### **18.2 Suspension et suppression du Compte par StedY**

StedY se réserve le droit de suspendre ou de supprimer le Compte du Client, emportant les mêmes effets que ceux exposés à l'article 18.1, en cas de manquement quelconque du Client aux dispositions des CGUV, après une mise en demeure, adressée par tout moyen, d'avoir à remédier à ce manquement dans un délai de 12 heures et restée sans effet.

StedY se réserve le droit, sans qu'une mise en demeure ou toute autre formalité soit nécessaire, de suspendre ou supprimer tout Compte :

- en cas de violation commise par le Client aux droits existants sur le Site, la Plateforme, les Services, leurs technologies, leurs bases de données et leur Contenu ainsi qu'aux droits de tiers, en ce compris les Droits de Propriété Intellectuelle qui y sont attachés ;
- dans le cas où le Client aurait cherché à permettre ou permis l'accès et/ou l'utilisation de la Plateforme à des tiers non autorisés ;
- en cas de Contenu et/ou comportement du Client contraires à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs ;
- dans le cas où le Client aurait créé plusieurs Comptes Administrateur ;
- dans le cas où le Client aurait développé une activité directement ou indirectement concurrence de StedY et/ou de ses Filiales.

La suspension ou la suppression du Compte du Client par StedY n'exonère pas le Client Premium du paiement de son abonnement à l'Offre Premium jusqu'à son échéance et ne lui ouvre pas droit à indemnité.

### **18.3 Résiliation de l'abonnement à l'Offre Premium pour inexécution fautive**

L'abonnement à l'Offre premium pourra être résilié avant son échéance, par le Client ou par StedY, en cas d'inexécution grave et/ou répétée de l'autre partie à ses obligations au titre des CGUV, sous réserve que la partie qui se prétend victime mette l'autre partie en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception, d'avoir à remédier à l'inexécution reprochée dans un délai de 30 jours à compter de sa première présentation et restée sans effet. Cette mise en demeure devra indiquer l'intention de la partie victime de faire application du présent article et y faire expressément référence.

Cette résiliation interviendra sans préjudice de tous dommages et intérêts, la résiliation aux torts du Client Premium ne l'exonérant du paiement de son abonnement à l'Offre Premium jusqu'à son échéance.

### **19. FORCE MAJEURE**

La force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil exonère StedY, ses Filiales et l'Utilisateur de leur responsabilité en cas de retard ou d'inexécution de leurs obligations respectives.

### **20. NON-RENONCIATION**

Le fait, même répété, pour StedY, ses Filiales et/ou l'Utilisateur de ne pas exercer ou d'exercer avec retard l'un de ses droits, recours, pouvoirs ou privilèges aux termes des CGUV, de même qu'aucun échange entre les parties, ne constitueront et ne pourront être interprétés comme étant constitutif d'une renonciation. De même, un exercice partiel ou unique de tout droit, recours, pouvoir ou privilège aux termes des CGUV n'empêchera, par la suite, un exercice de celui-ci ou de tout autre droit, recours, pouvoir ou privilège de la part de StedY, ses Filiales et/ou de l'Utilisateur.

### **21. NULLITE – DIVISIBILITE**

Au cas où l'une des dispositions des CGUV serait jugée nulle, illicite, inopposable ou inapplicable, par quelle que juridiction que ce soit, et ce par une décision définitive, ladite disposition sera réputée non écrite et toutes les autres dispositions demeureront pleinement en vigueur.



Si à un quelconque moment, il apparaît que l'une des dispositions des CGUV n'est plus conforme aux dispositions législatives et réglementaires, tant locales, nationales qu'internationales, StedY s'engage à y apporter toutes modifications nécessaires pour la mettre en harmonie.

## **22. AUTRES MENTIONS LEGALES**

Des mentions légales ayant trait à l'utilisation de la Plateforme et de ses Services par l'Utilisateur sont susceptibles de se trouver dans d'autres parties du Site. Elles régissent donc également la manière dont l'Utilisateur les utilise, y compris, mais sans que cela ne soit limitatif, la Charte des données personnelles et des cookies de StedY.

## **23. CONTACT - ASSISTANCE - RECLAMATION**

Les StedYers sont joignables comme suit :

- adresse électronique : [contact@stedy.io](mailto:contact@stedy.io)
- par téléphone depuis la France au 04 13 42 16 15 (service gratuit + prix appel) du lundi au Vendredi de 9H00 à 18H00 (UTC+1).

Pour toute demande d'assistance technique relative à l'accès et l'utilisation de la Plateforme et de ses Services, l'Utilisateur peut contacter StedY par courriel électronique à l'adresse suivante : [support@stedy.io](mailto:support@stedy.io).

Pour toute réclamation ou toute autre demande, l'Utilisateur pourra contacter StedY et/ou ses Filiales aux coordonnées suivantes :

- adresse postale : StedY, StedY Liberty ou StedY Portage, Service Relation Clients, 19, rue du 4 Septembre 75002 Paris
- Adresse électronique : [contact@stedy.io](mailto:contact@stedy.io)
- Par téléphone depuis la France au 04 13 42 16 15 (service gratuit + prix appel) du lundi au Vendredi de 9H00 à 18H00 (UTC+1).

## **24. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION COMPETENTE - LANGUE**

LES CGUV SONT REGIES ET S'INTERPRETENT CONFORMEMENT AU DROIT FRANÇAIS. ELLES SONT REDIGEES EN FRANÇAIS.

TOUT LITIGE RELATIF A LA VALIDITE, L'INTERPRETATION ET/OU L'EXECUTION DES CGUV SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE PARIS (FRANCE), NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS, DEMANDE INCIDENTE, APPEL EN GARANTIE, PROCEDURE D'URGENCE, PAR REFERE OU REQUETE, SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS LEGALES D'ORDRE PUBLIC CONTRAIRES.

## Conditions Générales d'Utilisation du Blog de StedY

En vigueur au [15/01/2020]

<http://www.stedy.io/> (ci-après désigné le « Blog ») est un site internet géré par StedY (ci-après désignée « StedY »), société par actions simplifiée, au capital de 200.000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 844 821 702, dont le siège social est sis 19, rue du Quatre Septembre, 75002 Paris ; code APE 7112B ; TVA intracommunautaire : FR 36 844821702 ; Téléphone : 04.13.42.16.15. ; adresse électronique [contact@stedy.io](mailto:contact@stedy.io) .

Le Blog est hébergé par : Gandi, Gandi SAS dont le siège se trouve 63-65 boulevard Masséna 75013 immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 42309345900042.

### **OBJET, ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ainsi que tous les documents qui y sont mentionnés) récapitulent les conditions aux termes desquelles l'utilisateur peut utiliser le Blog (ci-après désigné « l'Utilisateur »), L'utilisation du Blog inclut le fait d'y accéder et de le parcourir.

L'Utilisateur est invité à lire attentivement les présentes Conditions Générales d'Utilisation avant de commencer à parcourir le Blog puisqu'elles régissent son utilisation. Il est recommandé à l'Utilisateur d'en imprimer une copie afin de pouvoir s'y référer ultérieurement.

L'utilisation du Blog est régie par les présentes Conditions Générales d'Utilisation et par la loi française, quel que soit le lieu de résidence du Blog.

StedY est susceptible de publier du contenu, notamment sur des réseaux sociaux tels Facebook, Twitter, Instagram et YouTube (ci-après désignés les « Sites Internet Tiers »). StedY n'a aucun contrôle sur ces Sites Internet Tiers et les présentes Conditions Générales d'Utilisation ne s'appliquent pas aux sociétés que StedY ne contrôle pas ou dont StedY n'est pas propriétaire ou aux actes de personnes que StedY n'emploie pas et ne supervise pas. L'Utilisateur est donc invité à vérifier les conditions d'utilisation publiées sur des Sites Internet Tiers.

En utilisant le Blog, l'Utilisateur confirme qu'il accepte et qu'il respecte les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

S'il n'accepte pas les Conditions Générales d'Utilisation, l'Utilisateur n'utilise pas le Blog.

StedY se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation à tout moment et l'Utilisateur est invité à les consulter aussi fréquemment que possible. Ces modifications entreront en vigueur sur-le-champ dès leur publication sur le Blog.. Un courriel électronique est adressé aux entreprises clientes de StedY afin qu'elles acceptent les nouvelles CGUV.

### **1. DOMMAGE CAUSE AU MATERIEL DE L'UTILISATEUR**

StedY met tout en œuvre pour s'assurer que le Blog ne contient pas de virus ou autre défaut. Toutefois, StedY ne pourra pas garantir à l'Utilisateur utilisant le Blog ou tout site internet accessible via celui-ci, que son matériel (ordinateur ou appareil mobile) ne subira aucun dommage. L'Utilisateur devra

s'assurer qu'il dispose du matériel adapté pour utiliser le Blog et pour détecter tout ce qui pourrait l'endommager. StedY ne pourra en aucun cas être rendu responsable envers qui que ce soit en cas de perte ou de dommage susceptible d'être causé au matériel informatique de l'Utilisateur du fait de l'utilisation du Blog.

## **2. LIMITATION DE RESPONSABILITE**

StedY ne pourra en aucun cas être responsable envers l'Utilisateur en cas de perte ou de préjudice, que ce soit à titre contractuel ou délictuel (y compris en cas de négligence), de violation d'une obligation réglementaire ou autre, même si cela était prévisible, découlant de ou en relation avec :

- l'utilisation ou l'impossibilité d'utiliser le Blog ; ou
- l'utilisation du contenu présent sur le Blog ou le fait de s'en prévaloir. Si l'Utilisateur est un utilisateur professionnel, StedY ne sera pas responsables en cas de :
  - perte de bénéfices, de chiffre d'affaires, d'activité ou de recettes ;
  - interruption de l'activité ;
  - perte d'économies escomptées ;
  - perte d'opportunités commerciales, de clientèle ou de réputation ; ou
  - toute perte ou préjudice indirect ou consécutif.

## **3. UTILISATIONS INTERDITES**

L'Utilisateur ne pourra utiliser le Blog qu'à des fins autorisées. Il ne pourra donc pas l'utiliser :

- d'une manière qui viole une législation ou une réglementation locale, nationale ou internationale.
- d'une manière qui est illégale ou frauduleuse ou qui aurait une conséquence ou une finalité illégale ou frauduleuse.
- afin d'envoyer, de recevoir sciemment, de transférer, de télécharger, d'utiliser ou de réutiliser des documents qui ne respectent pas nos normes en matière de contenu telles qu'elles sont détaillées aux termes des présentes.
- afin d'envoyer ou d'obtenir l'envoi de documents promotionnels ou publicitaires non sollicités ou non autorisés ou toute autre forme de sollicitation similaire (spam).
- afin de transmettre sciemment des données, d'envoyer ou de télécharger des documents contenant des virus, chevaux de Troie (Trojan horses), vers (worms), bombes logiques (time bombs), enregistreurs de frappes (keystroke loggers), logiciels espions (spyware), logiciels publicitaires (adware) ou tout autre programme malveillant ou code informatique similaire destiné à nuire au fonctionnement de tout logiciel ou matériel informatique.

L'Utilisateur accepte également de :

- ne pas reproduire, dupliquer, copier ou revendre toute partie du Blog en violation des dispositions des présentes conditions d'utilisation.

- ne pas accéder, sans autorisation, interférer avec, porter atteinte ou nuire à :
  - toute partie du Blog;
  - tout équipement ou réseau sur lequel est stocké le Blog;
  - tout logiciel utilisé dans le cadre de l'exploitation du Blog ;
  - tout équipement, réseau ou logiciel détenu ou utilisé par une tierce partie.

L'Utilisateur accepte d'indemniser StedY et de l'exonérer de toute responsabilité au regard des pertes, préjudices ou coûts, ce qui inclut tout honoraire d'avocats raisonnable, en cas de plainte, action en justice ou réclamation d'une tierce partie du fait de l'utilisation illégale du Blog.

#### **4. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les marques commerciales, logos et marques de service et modèles (ci-après désignée la « Propriété intellectuelle ») présents sur le Blog sont des marques ou des modèles déposés et non déposés de StedY sont protégés par les lois françaises et internationales en la matière.

L'Utilisateur ne pourra pas reproduire, dupliquer, copier, vendre, revendre, modifier ou, de quelque manière que ce soit, utiliser la Propriété Intellectuelle de StedY sans autorisation écrite préalable.

#### **5. PROPRIETE DU SITE**

Le Blog, les contenus et les éléments le composant sont la propriété de StedY ou peuvent être reproduits par StedY dans le cadre d'une autorisation.

Aucune reproduction partielle ou totale du Blog ne pourra intervenir (que ce soit par copie ou enregistrement), sauf dans le cadre d'une utilisation à des fins privées et non commerciales, et est interdite sans l'accord préalable de StedY.

Aucune modification, suppression, diffusion ou publication sur ce Blog à quelque fin que ce soit ne pourra être réalisée sans l'autorisation préalable de StedY.

Tout lien hypertexte vers le Blog est soumis à l'autorisation préalable de StedY.

#### **6. FORCE MAJEURE**

La force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil exonère StedY et l'Utilisateur de leur responsabilité en cas de retard ou d'inexécution de leurs obligations respectives.

#### **7. NON-RENONCIATION**

Le fait, même répété, pour StedY ou l'Utilisateur de ne pas exercer ou d'exercer avec retard l'un de ses droits, recours, pouvoirs ou privilèges aux termes des présentes Conditions Générales d'Utilisation, de même qu'aucun échange entre l'Utilisateur et StedY, ne constitueront et ne pourront être interprétés comme étant constitutif d'une renonciation. De même, un exercice partiel ou unique de tout droit, recours, pouvoir ou privilège aux termes des présentes Conditions Générales d'Utilisation n'empêchera, par la suite, un exercice de celui-ci ou de tout autre droit, recours, pouvoir ou privilège de la part de StedY ou de l'Utilisateur.

#### **8. NULLITE – DIVISIBILITE**

Au cas où l'une des dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation serait jugée nulle, illicite, inopposable ou inapplicable, par quelle que juridiction que ce soit, et ce par une décision définitive, ladite disposition sera réputée non écrite et toutes les autres dispositions demeureront pleinement en vigueur.

Si à un quelconque moment, il apparaît que l'une des dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation n'est plus conforme aux dispositions législatives et réglementaires, tant locales, nationales qu'internationales, StedY s'engage à y apporter toutes modifications nécessaires pour la mettre en harmonie.

## **9. AUTRES MENTIONS LEGALES**

Des mentions légales ayant trait à l'utilisation du Blog par l'Utilisateur sont susceptibles de se trouver dans d'autres parties du Blog. Elles régissent donc également la manière dont l'Utilisateur l'utilise, y compris, mais sans que cela ne soit limitatif, la Charte des données personnelles et des cookies de StedY.

## **10. CONTACT**

Si l'Utilisateur a des questions concernant les présentes Conditions Générales d'Utilisation, il peut contacter StedY par courrier électronique à l'adresse suivante [contact@stedy.io](mailto:contact@stedy.io), par téléphone au 04 13 42 16 15 ou par courrier à StedY, 8 Allées Léon Gambetta, 13001 Marseille.

## **11. DROIT APPLICABLE-JURIDICTION COMPETENTE-LANGUE**

LE BLOG, TOUT CONTENU PRESENT SUR CELUI-CI ET TOUT CONTRAT CONCLU DU FAIT DE SON UTILISATION SONT REGIS ET INTERPRETES PAR/SELON LE DROIT FRANÇAIS. LES PARTIES ACCEPTENT DE SOUMETTRE TOUT LITIGE A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE PARIS (FRANCE), NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS, DEMANDE INCIDENTE, APPEL EN GARANTIE, PROCEDURE D'URGENCE, PAR REFERE OU REQUETE, SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS LEGALES D'ORDRE PUBLIC CONTRAIRES. TOUS LES CONTRATS SONT CONCLUS EN FRANÇAIS.